SM le Roi lance à Agadir les travaux des première et deuxième tranches du projet de logements sociaux "Al Farah", d'un coût global de 78 MDH

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-01-2011 00:59:31

- Le Souverain prend connaissance du programme de logements sociaux au niveau de la région de Souss-Massa-Drâa, initié par Al-Omrane.
- Le programme vise l'amélioration de la qualité de logements et du paysage urbanistique de la région.

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, vendredi à Agadir, à la pose de la première pierre pour la réalisation des première et deuxième tranches du projet de logements sociaux "Al-Farah", doté d'une enveloppe budgétaire de 78 millions de dirhams (MDH).

A cette occasion, des explications ont été fournies au Souverain sur ce projet qui sera réalisé sur une superficie de 7.248 m2 et portera sur la construction de 268 logements sociaux, 26 unités de commerce, 8 conciergeries et 4 bureaux du syndic. Un montant de 27,3 millions de dirhams sera mobilisé pour la réalisation de la première tranche du projet initié par le groupe Al-Omrane, alors que 50,7 millions de DH seront consacrés à la réalisation de la seconde tranche de ce projet dont les travaux prendront fin en juin 2013, soit un délai d'exécution de 30 mois.

Le Souverain a également pris connaissance du programme de logements sociaux d'Al Omrane au niveau de la région de Souss-Massa-Drâa et qui consiste en la réalisation de 2.489 logements.

Le programme de logements sociaux au niveau de la région de Souss-Massa-Drâa, mis en Âoeuvre conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, prévoit la construction au niveau de la préfecture d'Agadir Ida Outanane de 1.323 logements sociaux, avec un investissement total de 442,5 millions de DH. Il porte également sur la construction de 100 unités au niveau de la province de Chtouka Ait Baha et de 173 logements sociaux dans la province de Taroudante. Plusieurs projets seront développés dans la région par d'autres opérateurs publics et privés traduisant ainsi la forte volonté royale qui fait de la problématique sociale un défi majeur à relever pour la concrétisation du projet de société et de développement.

Le programme vise, en outre, à améliorer la qualité de logements et du paysage urbanistique de la région, à répondre à la demande de plus en plus croissante sur les plans quantitatif et qualitatif, à doter cette zone d'équipements socio-économiques modernes et à permettre aux familles défavorisées et celles de la classe moyenne d'accéder au logement dans de meilleures conditions.
MAPF